Document generated on 07/13/2025 4:11 a.m.

Circuit
Musiques contemporaines

L'éloge de la différence
In praise of diversity

Michel Gonneville

Volume 7, Number 1, 1996

Ruptures?

URI: https://id.erudit.org/iderudit/902160ar
DOI: https://doi.org/10.7202/902160ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

1183-1693 (print)
1488-9692 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Gonneville, M. (1996). L'éloge de la différence. *Circuit*, *7*(1), 67–70. https://doi.org/10.7202/902160ar

Article abstract

The composer reflects upon the new declarations of the Independent Melodists. He invites them to appreciate with more subtlety the workings of the peer jury system. He rejoices in the notion that aesthetic innovation as a criterion should be in use at arts granting organizations; he predicts however that the growing influence of neo-liberalism may soon allow the Independent Melodists to enjoy majority status both at juries and in concerts. He observes that the principles which this group defends have been reintegrated for more than thirty years within the languages of several contemporary composers, and that many in the avant-garde have written strong works of a New Beauty.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'éloge de la différence

Michel Gonneville

Texte paru dans Le Devoir, *27 juillet 1995*[1].

J'aimerais apporter quelques nuances aux propos des « Mélodistes indépendants » publiés le 15 juin par *Le Devoir*.

Concernant les jurys dont nos quatre compositeurs déplorent le biais avant-gardiste, il serait important de rappeler d'une part que la radicalité de ces jurys (au Conseil des arts du Canada comme au Conseil des arts et des lettres du Québec) varient d'une fois à l'autre. J'en veux pour preuve, entres autres, ce jury dont Anne Lauber a fait partie, ce qui prouve bien que le CALQ tempère par la composition de ses jurys les déclarations exprimées dans ses brochures en faveur d'un art novateur. {D'autre part}, il arrive plus souvent qu'on ne le croit que des avant-gardistes plus ou moins radicaux soient éconduits par ces jurys pour toutes sortes de raisons. Parmi ces raisons, il y a bien sûr la grandeur de la tarte (l'enveloppe des subventions) qui, comme on le sait, rapetisse alors [que] le nombre de convives (les compositeurs) [n'a pas encore subi une attrition « naturelle » suffisante pour que la proportion des parts attribuées reste la même. Mais il n'y pas que cela]. Quelles considérations ont donc mené, par exemple, un jury du Conseil des arts du Canada à opposer un refus à la demande de subvention de commande que la SMCQ comptait faire à un Serge Garant en pleine maturité (et que la mort allait nous ravir peu

(1) Nous reproduisons ici la version initiale de cet article. Les crochets [ ] signalent les passages supprimés par la rédaction du *Devoir* et les accolades { }, ceux qu'elle a reformulés (parfois au détriment du sens). Nous avons conservé de ces corrections celles qui ont contribué à une meilleure expression. (NDLR)

après) ? Moi-même [(qui suis un mélodiste... mais pas de la même espèce que nos amis Indépendants, disons que je suis un mélodiste « avant-gardiste »)], j'ai vu trois jurys successifs me refuser le même projet de composition d'une œuvre qui, écrite malgré tout, allait devenir mon {*greatest hit*}... Les délibérations de jurys sont confidentielles et peut-être vaut-il mieux qu'elles le restent, comme les noms des membres qui les composent... Ou, du moins, qu'on n'attache pas à ces décisions l'importance que notre orgueil blessé veut leur donner. Et puis, si l'on devait s'arrêter à un refus... Le prochain jury sera peut-être plus « ouvert ». Il faut tenter sa chance de nouveau et tenter de profiter de la saine démocratie qu'offre l'alternance possible... {plutôt que de profiter d'un journaliste à ragots pour tenter de se payer un petit scandale...}

[Maintenant, si le point de vue de Madame Lauber n'a pas réussi à s'imposer, lors de sa défense de Madame Laurin dans un jury du CALQ, est-elle si sûre que le jury suivant serait allé dans le même sens ?...] Il faut espérer qu'un jury, de temps en temps, représente de façon {clairement majoritaire le courant dont elle se réclame avec ses amis...} {Dommage si le fait qu'ils soient (pour l'instant du moins) minoritaires parmi les créateurs musicaux ne leur assure pas toujours le nombre de sièges qu'il leur faudrait en ces instances.} Car {(pour l'instant, encore une fois)} les cours de composition forment encore majoritairement {des compositeurs et des compositrices} pour qui « l'avant-gardisme » a un sens.

Un respect grandissant

Cette dernière remarque peut mener à se demander pourquoi cette « idéologie de l'innovation esthétique » a si bien réussi à s'insinuer jusque dans les principes des organismes subventionnaires publics. Il semble que cette idéologie ait ou bien mené assez efficacement son lobbying depuis le *Refus global* et la Révolution tranquille, ou encore trouvé dans les esprits des politiciens et hauts fonctionnaires quelque chose qui leur rappelle le dynamisme de l'esprit humain, sa curiosité, sa soif d'exploration, son désir et son plaisir multiformes. Il y a sûrement chez ces gens autre chose que le snobisme ou l'ignorance. Peut-être une intuition... Peut-être la vision que cette idéologie colporte {fait-elle encore assez *sens* chez} une majorité de décideurs pour qu'ils jugent bon d'inscrire {cette idéologie} comme un critère d'évaluation pour leurs jurys (sans pourtant faire partie des amateurs qui goûteraient la forme d'art qui s'en inspire).

Mais que nos Mélodistes indépendants se rassurent : peut-être ce pouvoir de séduction de l'« innovationnisme » faiblira-t-il au fur et à mesure que s'accroîtra encore celui du néo-libéralisme... Quand cette autre idéologie (celle de la rentabilité, de l'accessibilité, du tout-de-suite compréhensible) aura enfin resserré son étau, que les payeurs de taxes pourront, de plein droit (sans effort et sans devoir), jouir du billet qu'ils ont payé et obtenir ce qu'ils {en} attendent,

{on en sera peut-être enfin à} ce menu unique où le choix consistera à savoir si l'on veut du ketchup ou de la mayonnaise avec son Big Mac. Alors peut-être les Mélodistes indépendants seront-ils majoritaires dans les jurys et les concerts.

Nous approchons de l'époque du succès programmé par ordinateur, comme nous l'annonce un entrefilet du *Devoir*. Une entreprise britannique aurait en effet réussi à concocter un programme qui tenterait d'éliminer tous les facteurs d'incertitude pouvant influer le succès d'un film au guichet (climat politique, valeur ajoutée des vedettes, réactions de la critique, couverture de la presse, longueur idéale du film). Le marché de la musique classique (la « vraie ») sera alors bien servi par des compositeurs compétents.

Enfin, en attendant ce retour aux « vraies » choses que d'aucuns réclament avec impatience, ce moment où l'argent ira aux « vrais » endroits {(je devrais cesser d'extrapoler dans de telles fantaisistes directions)}, il convient, plus sérieusement, d'informer les lecteurs que les principes musicaux dont se réclament les Mélodistes indépendants ont été depuis presque trente ans réintégrés dans les langages de plusieurs compositeurs de « musique contemporaine » [(c'est dire la multiplicité de celle-ci... au grand dam des simplificateurs), et ce, avec une imagination réjouissante, sans pasticher ni rejeter les innovations des avant-gardistes, sans démissionner devant l'exigence de personnalisation qu'à mon avis, le geste créateur (Boulez ajouterait ici l'épithète « utile ») implique.]

Parlons des mélodies du *Zodiaque* de Stockhausen, de celles qui sont à la base des œuvres de José Evangelista, de Vivier ou de Stockhausen encore, de la rythmique bien sentie des œuvres de Steve Reich et de John Rea, des harmonies bien consonantes qui peuplent {les œuvres de ces derniers (et les miennes !)}. Et je ne parle que de quelques items d'un merveilleux menu, de quelques plantes d'une immense et riche forêt.

Et lorsqu'on parle de lyrisme, moi je pense au Boulez du second mouvement du *Marteau sans maître* et aux déchirements révoltés d'un Xenakis, aux discrets poèmes de Webern et aux « envolées » du *Quintette* de Serge Garant, le tout interprété évidemment par des musiciens inspirés.

Un peu d'ouverture

Quant à dire que personne – à part quelques initiés – ne « veut » de « cette musique-là », vous avez presque raison. Dans le petit 10 % de la population qui écoute de la musique « classique », dans la proportion encore plus petite qui la goûte en profondeur (ceux qui pourraient jouir des jeux de tensions et détentes de vos harmonies, par exemple), ce n'est qu'une plus petite fraction qui tire quelque plaisir de « cette musique-là ». Parmi les nombreuses œuvres que ce petit nombre entend, il y en a bien sûr qui les laissent sur leur faim. Mais il y en a aussi qui sont d'authentiques chefs-d'œuvre, ou des petits bijoux,

et ces œuvres ne présentent pas nécessairement ce que nos Mélodistes jugent comme les ingrédients musicaux essentiels (nécessaires et suffisants) de la Beauté et du succès. Les avant-gardistes ont prouvé qu'ils peuvent écrire des œuvres fortes, d'une Beauté nouvelle, et bien réelle.

Petit mot de la fin : il y a peut-être une différence entre les préjugés d'un avant-gardiste et ceux d'un « conservateur ». C'est que le premier, s'il est bien éduqué, peut (avec un peu d'effort) faire taire ses préjugés pour finalement avoir un certain plaisir à l'écoute des subtilités des œuvres du second. Le chemin du second serait probablement beaucoup plus long à parcourir (en termes de préjugés à dépasser)... Mais, comme vous le dites si bien, amis mélodistes, c'est votre droit d'aimer ou de ne pas aimer, et c'est aussi celui du public. {Quelque part, même,} il n'est pas impossible que vous apportiez par votre travail quelque chose de personnel au langage « tonal ». Il est évidemment fâcheux que des éléments idéologiques, ou philosophiques (comme la croyance en un certain progrès dans l'art, fût-il zigzagant), viennent interférer avec le plaisir esthétique. Aime-t-on parce qu'on croit par principe en une certaine forme d'art, ou croit-on parce qu'on aime ? [Peut-être est-ce inévitablement de la nature du plaisir esthétique qu'il ne soit pas « pur », « naturel », mais pétri de tout ce que nous sommes, croyons, pensons, sentons, faisons. En ce sens, le goût devient un révélateur des valeurs. Il faudrait être méchant pour imaginer ce que votre goût pourrait révéler des vôtres...] {Plus positivement,} je préfère penser que vous êtes à la recherche d'œuvres qui ont du sens, qui sont belles, fortes, expressives. Malheureusement, votre sensibilité semble vous empêcher d'en reconnaître certaines qui sont déjà là, parmi le corpus des « avant-gardistes ». Mais il vous aurait fallu avoir confiance dès le départ en l'innovation, en sa capacité de raffiner peu à peu ses premiers gestes provocateurs, expérimentaux (ces choses qu'on appelle « de la nouveauté pour la nouveauté »). Il aurait fallu... Ah ! et puis laissons tomber... [*De gustibus*... paraît-il...]